



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 08 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un et le huit décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOEHEA Iñaki, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, , M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Était excusé : Mme CASIRIAIN Elena, M. LEKUMBERRY Xantxo.

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme PERUSANSENA Elodie

Date convocation : 03 décembre 2021

Date d'affichage : 03 décembre 2021

DECISION N° 2 REMBOURSEMENT DE FRAIS AVANCES PAR UN ELU POUR L'ACHAT DE FOURNITURES POUR LES PARCS DE CONTENTION AU BAIGURA

Nomenclature : 5.6

Le Maire précise à l'assemblée qu'un conseiller municipal a acheté des barrières et matériel de fixation pour le compte de la Commune afin de créer des parcs de contention au Baigura.

Il indique que M. Jean-François MATEO a réglé à titre personnel ces factures pour un montant total de 1 438,64 euros.

Il propose à l'assemblée de rembourser le conseiller municipal sur présentation des factures qu'il a acquittées.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, Monsieur Jean-François MATEO s'étant retiré de la salle du Conseil Municipal,

DÉCIDE de rembourser à M. Jean-François MATEO la somme de 1 438,64 € liée à l'achat de barrières et matériel de fixation nécessaires à la réalisation des parcs de contention pour le compte de la commune.

Envoyé en préfecture le 13/12/2021

Reçu en préfecture le 13/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 064-216404368-20211208-20211208D2-DE

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13
POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour
extrait certifié conforme

OSSES, le 08 décembre 2021
Le Maire,
Jean-Marc OÇAFRAIN

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp features a central emblem and text in Breton: "OPTAZEKO HERIWOETVEA" at the top, "MAIRIE D'OSSES" at the bottom, and the number "84780" at the bottom center.

Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 13/12/2021
Et après transmission en sous-préfecture le 13/12/2021